
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et GAC
Lundi 27 octobre 2025 – 15h00 à 16h00 IST

GULTEN TEPE

Bonjour à tous. Veuillez prendre place. Nous sommes sur le point de débiter cette réunion. Bienvenue à cette réunion du GAC avec le conseil d'administration de l'ICANN le 27 octobre à 15 h, heure locale. Cette session est enregistrée et régie par les normes de conduite requises de l'ICANN, le code de conduite des participants l'ICANN et la politique anti-harcèlement de l'ICANN. Pendant cette session, les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils sont dans le bon format, dans le chat sur Zoom. Il y aura de l'interprétation dans les six langues des Nations Unies ainsi que le portugais. Si vous souhaitez vous exprimer durant cette session, veuillez lever votre main dans le logiciel Zoom. Dites votre nom pour l'enregistrement et la langue que vous utiliserez si c'est une autre langue que l'anglais. Veuillez parler à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise. Cela dit, je donne la parole au président du GAC, Nicolas Caballero. À toi, Nico.

NICOLAS CABALLERO

Bonjour, bonsoir, où que vous vous trouviez. C'est un peu la même rengaine à toutes les réunions de l'ICANN. Bienvenue à nos chers collègues du conseil d'administration de l'ICANN. C'est un plaisir de vous avoir ici, parmi nous. Nous nous réjouissons d'avoir un

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

échange fructueux, collaboratif pour tirer parti de nos 60 minutes. Nous avons prévu quelques sujets qui sont des priorités pour le GAC. Je pense notamment à nos efforts partagés sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, à nos travaux sur les données d'enregistrement. Nous allons parler de ces détails un peu plus tard. Nous allons parler de la gouvernance des RIR, des registres Internet régionaux. Nous allons également parler des préparatifs pour la prochaine série de nouveaux gTLD. Puis vous aurez sans doute entendu parler de la révision des révisions. Il y a eu beaucoup de débats en la matière il n'y a pas moins de 20 minutes. Par ailleurs, nous nous réjouissons d'écouter vos perspectives. Merci de nous rejoindre et nous pouvons débiter. Prochaine planche. Alors merci. Alors, c'est une question que le CA a transmise au GAC. Je ne vais pas lire la question qui est un peu longue. J'ai oublié de présenter le conseil d'administration. Il y a Kurtis Lindqvist. Il y a les vice-présidents – Pays-Bas, Australie et Suisse, vice-présidents du GAC et Curtis, qui est le PDG de l'ICANN. Et à ma gauche, nous avons Tripti Sinha, présidente du CA. Nous avons Becky également. On va par ailleurs parler du départ prévu de Becky. Il y a également James Galvin et d'autres membres du CA, Chris Buckridge, Patricio, Greg, Sajid et Amitabh, évidemment. Il y a également Chris qui passe par ici. Je vois Miriam là-bas. Sarah est sans doute ailleurs. Bienvenue. Merci Kurtis de m'avoir rappelé cela. Donc, sans plus attendre, je suggère que nous débutions. Et la question que le conseil d'administration a posée au GAC est la suivante : Selon le GAC, que doivent être les priorités en matière de politique du CA et de l'organisation de l'ICANN en 2026, en prenant en compte le plan

quinquennal stratégique, la révision SMSI+20 et le groupe transcommunautaire récemment lancé sur la révision des révisions? Donc, il y a cinq sujets: l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS avec Susan Chalmers. Et puis, il y a le RDRS, donc le service de demande d'accès aux données d'enregistrement. Et là, je donnerai la parole à la Commission européenne, puis nous parlerons de la gouvernance des RIR – des registres Internet régionaux. C'est Marco Hogewoning, des Pays-Bas, qui va s'exprimer pour la prochaine série de nouveaux gTLD. Nous allons parler également de soutien aux candidats et de la préparation du GAC. Et là, nous donnons la parole au Canada. Et enfin, sur la révision des révisions, je donnerai la parole à notre ancienne présidente du GAC, Manal Ismaïl d'Égypte. Alors, sans plus attendre, Susan, je te donne la parole si tu souhaites la prendre.

SUSAN CHALMERS

Merci. Susan Chalmers des États-Unis. Alors, aux côtés de mes homologues de la Commission européenne et du Japon, nous avons élaboré une contribution pour cet objectif stratégique. Et je dirais que cette contribution stratégique est double. Dans un premier temps, il y a faire progresser les travaux politiques de l'ICANN sur l'utilisation malveillante du DNS. Le conseil d'administration sera évidemment au fait de nos efforts en la matière, notamment l'avis rédigé à Prague pendant l'ICANN 83. L'objectif pour cet objectif stratégique est de renforcer les

capacités et les ressources des représentants du GAC afin qu'ils comprennent mieux ce service. Voici ce que j'avais à dire. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci Susan. J'ai la Commission européenne désormais. Gemma, tu as la parole.

GEMMA CAROLILLO

Gemma Carolillo pour la Commission européenne au micro. Main dans la main avec un groupe de pays, sous sommes les responsables thématiques de la question du RDRS, notamment avec les États-Unis et le Canada. Il y a toute une autre kyrielle de collègues du GAC qui participent à cet axe de travail. C'est un sujet qui est à l'ordre du jour du GAC depuis un grand nombre d'années, et nous interagissons fréquemment avec le CA pour ce qui est de cette priorité. Nous estimons que ce sujet demeure une priorité pour les années à venir parce que certains éléments politiques doivent être traités rapidement. Mais il y a également des objectifs à long terme, notamment celui d'avoir un accès stable et fiable aux données d'enregistrement, le RDRS ou le prochain système. Nous voulons finaliser la politique sur les données d'enregistrement, notamment pour ce qui est du dossier des requêtes urgentes, qui est en souffrance depuis un moment. Donc, il faut vraiment pouvoir se conformer aux politiques en la matière. Par ailleurs, nous appuyons l'importance de l'exactitude des données d'enregistrement des noms de domaine. Ce n'est pas une fin en soi,

c'est simplement un outil qui devrait nous permettre d'augmenter la résilience du DNS.

NICOLAS CABALLERO

Merci à la Commission européenne. Pour ce qui est de la gouvernance des registres Internet régionaux, je vais donner la parole à mon très distingué collègue des Pays-Bas, Marco Hogewoning.

MARCO HOGEWONING

Merci, Monsieur le président. Bonjour, chers collègues. Bonsoir. Alors, l'ICP-2 est un document essentiel. Cela a été évoqué ce matin, lors d'un discours où l'on fait valoir que le GAC est impliqué dans la question de la révision du document lié à la gouvernance de ces RIR. Je me réjouis des interactions que nous aurons entre l'ASO et le GAC. Les deux ressentent une certaine urgence à finaliser ce dossier. Quant à la question, le GAC voudrait que le Board accélère le processus décisionnel une fois qu'ils auront consulté la dernière mouture et qu'ensuite la collaboration entre le C.A. et l'organisation ICANN puisse donner lieu à une mise en œuvre rapide. Ce document comble quelques-unes des failles importantes. Donc c'est selon nous une des priorités pour 2026. Il s'agit d'avoir un processus de gouvernance révisé et un nouveau processus de révision en place aussi rapidement que possible.

NICOLAS CABALLERO

Merci aux Pays-Bas. Le Canada désormais va nous parler de la prochaine série de nouveaux gTLD.

DAVID BEDARD

Alors, pour la prochaine série, le GAC aimerait recevoir des contributions d'expériences passées pour avoir un DNS plus résilient. Nous voulons un environnement compétitif qui permet de renforcer le choix d'utilisateur et qui comble les lacunes. Nous voulons également encourager les régions sous-représentées par le biais du programme de soutien aux candidatures ainsi que l'internationalisation des noms de domaine. Nous estimons que la sécurité est essentielle, notamment car il y a des conséquences pour la sécurité publique, notamment pour ce qui est de l'abus du DNS et des extensions géographiques. Pour ce qui est du manuel, nous nous réjouissons de sa mise en œuvre fructueuse et nous nous réjouissons de collaborer avec le conseil d'administration et la communauté ICANN au sens large.

NICOLAS CABALLERO

Merci au Canada. Et enfin, pour la révision des révisions de l'ICANN, la ROR, un nouvel acronyme. Manal Ismaïl, ancienne présidente du GAC, va prendre la parole. Manal, tu as la parole.

MANAL ISMAIL

Merci. Le GAC accorde une grande importance aux fruits de cette révision des révisions. Nous sommes conscients de l'échéance du calendrier qui est le nôtre. Le GAC se réjouit des travaux du Groupe

de travail communautaire et de pouvoir consulter son rapport. Nous avons deux représentants qui siègent dans ce groupe de travail, coprésident ce groupe et nous nous réjouissons, comme je le disais, des résultats de ce groupe de travail. Et cela va directement alimenter le premier objectif stratégique du GAC ayant trait aux rôles des gouvernements au sein de l'ICANN. Je m'en tiendrai ici et je dois dire que nous nous réjouissons, encore une fois, des résultats des travaux de ce groupe de travail.

NICOLAS CABALLERO

Merci Manal. Voici l'état des lieux. Avez-vous un retour à nous donner? Tripti, Kurtis, Becky?

TRIPTI SINHA

Merci Nico de nous avoir invité à rejoindre cette réunion. Le CA se réjouit toujours de ces échanges. Pour ce qui est de vos réponses, je suis ravie de pouvoir vous dire que nous sommes évidemment alignés, notamment pour ce qui est de l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, mais également certaines des fonctionnalités du système d'accès aux données d'enregistrement, de l'exactitude des données d'enregistrement. Tout cela est vraiment une priorité pour nous et nous sommes tout à fait alignés. Pour ce qui est des registres Internet régionaux et la révision de l'ICP-2 deux, oui, c'est désormais une priorité. Nous sommes ravis que les gouvernements s'impliquent en la matière et nous sommes très concentrés sur ce point. La prochaine série, c'est dans six mois à peine et je l'ai dit un peu plus tôt ce matin, nous nous impliquons. Nous souhaitons

tendre la main aux candidats, notamment dans les champs pour lesquels ils ont besoin de soutien. Et nous voulons que ce programme ASP soit disponible dans toutes les régions du monde. Pour ce qui est de la révision des révisions, Manal est une des coprésidentes, et cela témoigne de l'engagement du GAC en la matière. Et nous voulons également continuer ces efforts d'amélioration. Nous sommes vraiment alignés sur ces points. Et je vois que nos priorités ne divergent pas en la matière. Merci beaucoup de votre contribution. Merci Manal.

NICOLAS CABALLERO

Tripti, Kurtis, vous voulez ajouter quelque chose? Non. On passe à la prochaine planche, Gulten. Donc ça, c'est en fait un aperçu des thèmes du GAC. Donc le code de conduite de l'ICANN, la planification stratégique du GAC, le service de demande de données d'enregistrement – le RDRS, les demandes urgentes de divulgation de données d'enregistrement et la révision des révisions. Transparent suivant, Gulten. Alors, concernant le code de conduite de l'ICANN, alors je vais lire tout cela très, très rapidement et puis, je vais passer la parole soit à Kurtis, à Becky ou à Tripti, ou qui que ce soit, ou à qui vous me direz de donner la parole. Alors le GAC vient saluer avec le conseil d'administration d'avoir adopté le mois dernier le nouveau code de la communauté, le code de conduite concernant les manifestations d'intérêt. Ci-après le code. L'adoption opportune de ce nouveau code avant la fin de 2025 envoie un signal fort de l'engagement de l'ICANN envers une culture de l'honnêteté, de la transparence et de la préparation

et de la responsabilisation. Les membres du GAC sont intéressés à savoir à quel point ce nouveau code pourra être intégré dans les différents processus de la communauté, et à quel rythme. Tripti?

TRIPTI SINHA

Merci Nico pour la question. C'est un thème extrêmement important pour le CA. Comme vous le savez, nous l'avons vu, c'est un thème tout aussi important pour le GAC. Alors, nous avons récemment adopté justement ce code de conduite de participation de la communauté concernant les manifestations d'intérêt. Ça a été absolument critique pour nous parce que nous avons voulu répondre à la demande de la communauté après une consultation aussi large que possible. Merci au GAC pour son soutien justement durant cette initiative et lors des discussions avec la communauté. Nous croyons fermement à la transparence, la responsabilisation de la communauté et de nous-mêmes envers la communauté. C'est important pour apporter de la clarté aux participants, pour montrer la transparence de l'ICANN.

Alors le nouveau code, en fait, établit des règles de participation justement aux comités, aux groupes de travail, aux activités de l'ICANN qui façonnent les politiques. Nous les façonnons ensemble. Il faut nous assurer de savoir qui sont les participants, d'où ils viennent pour mieux comprendre également leur position. Le code établit des lignes directrices plus claires, plus cohérentes concernant ce que les participants doivent divulguer : clients, employeurs, affiliations et autres informations pertinentes.

Le code est entré en vigueur et l'organisation travaille avec la communauté, en particulier les dirigeants SO/AC pour appuyer sa mise en œuvre. L'Organisation a également lancé un appel à l'action adressé aux membres de la communauté avant cette réunion, pour revoir ce code et pour y apporter les mises à jour conformément à vos manifestations d'intérêt dans la lignée de ce code. Ce code, en fait, regorge d'éléments nouveaux. Nous travaillerons ensemble en tant que communauté pour l'appliquer dans la pratique et sur le temps. Nous espérons pouvoir continuer à approfondir d'autres outils et ressources pour étayer ce code et puis renforcer la formation pour les leaders de la communauté et d'autres participants à avoir une manifestation d'intérêt uniforme. Et nous proposons de revoir ce code périodiquement. Dans deux ans, nous allons le revoir pour voir si nous devons y apporter des amendements. Bien, Nico, je vous repasse la parole. Avez-vous des questions?

NICOLAS CABALLERO

Merci Tripti. Mes chers collègues, est-ce que vous avez des questions? Tenez compte du fait que nous n'avons pas énormément de temps. Je vous demande d'être aussi concis, précis et ciblé que possible. La Suisse.

JORGE CANCIO

Merci Nico. Jorge Cancio au micro pour la Suisse. Et bien, tout d'abord merci Tripti et merci aussi au CA d'avoir avancé si rapidement sur ce front. C'est un bon exemple de la manière dont

la communauté peut avancer rapidement justement. Nous nous réjouissons de participer aux révisions périodiques, de recevoir des données concernant l'application de ce code pour voir s'il est efficace, s'il est effectif aussi pour préparer justement les révisions dont vous venez de parler dans deux ans.

NICOLAS CABALLERO

Merci la Suisse. Je ne vois pas d'autres mains levées. Je vous propose, Gulten, de passer au transparent suivant. Merci. Concernant le deuxième thème, la planification stratégique du GAC. Quelques informations de contexte durant l'ICANN 84. Le GAC, nous en somme, nous avons l'intention de confirmer notre plan annuel 2025-2026 qui couvre neuf domaines principaux, domaines thématiques principaux d'intérêt pour les gouvernements. Je vais lire cette déclaration très rapidement. Mes excuses aux interprètes. Au début de l'année dernière, le GAC a consacré des ressources pour élaborer et mettre en œuvre et mettre à jour des plans stratégiques et annuels afin de donner plus d'élan à la position proactive du Comité dans les délibérations de l'ICANN. Accroître la préparation du Comité afin qu'il puisse fournir un conseil ou un avis en temps opportun efficace et une contribution politique pour communiquer les priorités du GAC dans la communauté multipartite. Parmi les résultats escomptés par le GAC pour 2026, le Comité aimerait établir en fait un format d'échange informel périodique entre les dirigeants du groupe et les comités du conseil d'administration pertinents pour une évaluation régulière de la performance de l'ICANN au niveau de son ouverture, de son inclusion, de sa transparence et de

responsabilisation dans l'esprit de l'approche multipartite. L'atténuation des utilisations malveillantes du DNS sera une priorité communautaire pour 2026. Les membres du GAC entendront consacrer du temps et beaucoup d'attention justement au PDP de la GNSO sur cette question. Une autre priorité pour le GAC est de garantir le fonctionnement continu du RDRS et de rendre la participation à ce RDRS obligatoire pour tous les bureaux d'enregistrement gTLD. Pour l'année prochaine, quelque 60 résultats escomptés ont été épinglés. Et oui, il y en a 60. Et le GAC s'engage également à préparer ses membres à jouer leur rôle pour la prochaine série de nouveaux gTLD, consacrant des ressources substantielles aux fins du renforcement des capacités pour tous les participants du comité, avec un remerciement pour le personnel de l'ICANN pour son soutien dans ce domaine, et nous nous engageons à travailler pour la mise en œuvre du nouveau cadre de programme d'amélioration continue de l'ICANN. Voilà à qui devrais-je donner la parole : Jim, Becky, Kurtis ou vous-même, Tripti?

TRIPTI SINHA-

Je vais commencer et puis, je vais passer la parole à ma collègue Becky. Alors, tout d'abord, récemment, nous avons également achevé notre processus de planification stratégique. Donc, nous saluons effectivement les efforts, le temps que le GAC a consacré pour mettre à jour sa stratégie en matière de planification annuelle. Nous nous réjouissons de dialoguer avec le GAC, justement, alors qu'il réévalue sa participation au modèle

multipartite, et nous nous engageons à défendre les valeurs d'ouverture, de transparence et de responsabilisation. Alors, nous avons vos priorités en tête. C'est très, très utile aux fins de la concertation, alors que nous façonnons des politiques ensemble pour pouvoir avancer dans les travaux de l'ICANN. Les thèmes prioritaires mentionnés par le GAC sont tout à fait alignés sur nos priorités au sein du C.A. Et nous nous réjouissons de pouvoir collaborer en continu avec le GAC pour assurer une compréhension commune de ces valeurs. Becky, voulez-vous reprendre?

BECKY BURR

Ce que j'ajouterais, c'est uniquement ceci. Nous parlons ici d'échange périodique informel entre les dirigeants du GAC et les comités de travail pertinents. Je crois que c'est très, très pertinent, en effet. Je crois que, durant nos échanges plus informels, dans nos communications plus informelles, nous avons pu montrer que, justement, les discussions, c'est la manière d'avancer de manière collective, de manière collégiale. Et comme l'a dit Tripti, nous sommes tout à fait sur la même longueur d'onde au niveau de nos priorités. Et je ne le dis pas uniquement en mon nom en tant que présidente de comité, mais en fait, je suis sûre, en fait, que tout le conseil d'administration se réjouira de participer à ces discussions avec le GAC.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Becky. Avez-vous des questions, des observations à formuler avant de passer au point suivant? Je ne vois pas de mains levées. J'en vois une ici en salle, pas en ligne. C'est la Suisse.

JORGE CANCIO

Jorge Cancio, de la Suisse. Alors je m'occupe moi-même de l'objectif stratégique du GAC numéro un justement, qui couvre les échanges périodiques. Je voulais simplement dire que je me réjouis de pouvoir avoir des échanges avec vous pour voir comment nous pouvons nous y prendre pour que ces discussions soient aussi informelles, mais aussi souples que possible, question d'avoir un dialogue constructif et surtout un dialogue continu. Merci beaucoup pour votre disponibilité. Merci aussi d'avoir accepté cette initiative et cette idée. Merci Becky.

NICOLAS CABALLERO

Merci la Suisse. Avez-vous d'autres questions ou d'autres commentaires? Non, je vois que personne ne veut prendre la parole. Passons au transparent suivant. Merci beaucoup. Troisième thème, le service de demande de données d'enregistrement, le RDRS. Et là, quelques informations de contexte apparaissent à l'écran. Je ne vais pas tout lire, mais le GAC et le C.A., en fait, sont alignés sur toute une série d'objectifs pour l'avenir du RDRS, notamment un fonctionnement continu du RDRS après la période pilote, l'obligation de participer au RDRS pour tous les bureaux d'enregistrement gTLD – ça, c'est quelque chose qu'il faudra discuter, une meilleure facilitation des demandes à travers le RDRS

pour les enregistrements sous-jacents de données effectuées auprès de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire, c'est important. Créer des API pour les bureaux d'enregistrement et les demandeurs, et puis examiner des possibilités pour permettre la participation volontaire des opérateurs de ccTLD. Je m'arrêterai là pour voir si nous avons peut-être l'une ou l'autre réaction du conseil d'administration. Je vais donner la parole à Becky. Je donne la parole à Becky.

BECKY BURR

Merci beaucoup. Toutes mes excuses à l'avance. Mes excuses par avance, parce que nous sommes ici dans un terrain un peu complexe. Nous avons des politiques, une politique qui a trait à la spécification temporaire, le SSAD qui n'a pas été adopté par le conseil d'administration. C'est la raison pour laquelle nous sommes en train d'étudier le rapport final du Comité permanent RDRS, et tout cela ensemble doit être examiné surtout parce que nous sommes à la fin du projet pilote de deux ans pour le RDRS, et le conseil d'administration a l'intention d'adopter une résolution jeudi prochain, demandant à l'ICANN de poursuivre le fonctionnement du RDRS pour une période maximale de deux ans jusqu'en décembre 2027, tandis que la communauté achève les travaux de politique concernant la recommandation SSAD. Et ce n'est pas seulement la communauté, c'est aussi le conseil d'administration.

Alors, outre la résolution, le CA va également publier une analyse d'alignement de la politique RDRS pour consultation publique. On appelle cela une analyse des écarts ou une analyse GAP. Mais on s'est dit qu'une autre façon et une meilleure façon de concevoir les choses, il s'agit de recommandations de politiques, de cesser de se demander comment aligner les différents éléments de politique. Et cette analyse, qui sera publiée pour consultation publique, va nous permettre d'envisager toute une série de voies à suivre et de variables. Alors, tout d'abord, nous avons une recommandation de politique qui existe, qui fait partie de la recommandation de politique PDP, qui en fait demande aux bureaux d'enregistrement de participer aux demandes ou au système de demande de données d'enregistrement. On en a parlé à plusieurs reprises. Le conseil d'administration appuie cette recommandation de la communauté. Et nous savons que nous sommes alignés sur le GAC, justement, qui appuie également cette recommandation. Et donc il faut savoir maintenant où nous en sommes sur le plan de la recommandation SSAD et comment nous pouvons aboutir à une politique RDRS qui oblige les bureaux d'enregistrement à y participer, tout en mettant en place et en œuvre les autres recommandations de politique de la communauté. Nous voulons mieux comprendre, en fait, comment avancer, notamment pour ce qui a trait aux services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire, afin que ces services répondent également aux demandes d'enregistrement sous-jacent de données dans le cadre du système RDRS. Nous voulons mieux comprendre comment arriver à une meilleure intégration des systèmes de bureau

d'enregistrement et des demandeurs à travers un portail de demande, pour essayer d'éviter les doublons et les recoupements, tant pour les bureaux d'enregistrement que pour les demandeurs, avec l'inclusion peut-être de conventions de service, notamment par rapport à ces demandes urgentes, notamment d'un système d'accréditation pour les forces de l'ordre ou les services répressifs et des options opérationnelles pour une participation volontaire des registres ou des opérateurs de registres ccTLD.

Alors, c'est vrai qu'il y a les conclusions du Comité permanent de la GNSO qui, en fait, portent sur plusieurs recommandations alignées sur cette voie que nous essayons de dégager, et nous devons juste maintenant choisir véritablement le chemin à suivre pour nous permettre de passer de la situation actuelle à celle qui est souhaitée. Alors, il faudra peut-être passer par de nouvelles politiques, mais nous croyons qu'une grande partie du travail dépendra du processus que nous avons déjà bien défini avec le Conseil de la GNSO. Il s'agira en fait de modifier les recommandations qui ont trait au SSAD. La résolution que vous verrez bientôt reprend, en fait, nos attentes pour le fonctionnement continu du RDRS, offre une feuille de route possible ou, en tout cas, des jalons avec des actions qui sont alignées sur les recommandations du Comité permanent. Et nous nous réjouissons de pouvoir recevoir la contribution de la communauté sur ce point, car ces contributions nous permettront de comprendre comment le CA et le Conseil de la GNSO peuvent se

consulter pour ce qui a trait aux recommandations de politique en suspens qui sont encore soumises pour examen au CA.

Alors, nous avons ces recommandations pour le CA, c'est la raison pour laquelle le Comité permanent, a conseillé au Conseil de recommander au CA de rejeter les 18 recommandations SSAD, car elles ont été adoptées en tant que train de mesures et de ne pas les supprimer, mais plutôt de réfléchir à un processus de recommandation supplémentaire afin de réfléchir à la façon dont on peut repenser une recommandation issue par la communauté. Et le Conseil a collaboré avec nous pour pouvoir refondre cette recommandation sans pour autant repasser par un PDP. Donc, l'intention est d'amender la recommandation tout en utilisant des mécanismes disponibles et en intégrant des enseignements tirés du RDRS et du pilote du RDRS. Alors, pour le réduire à la quintessence, nous espérons que vous vous pencherez sur l'analyse d'alignement une fois qu'elle sera publiée à la fin de la semaine. Je suis certaine que nous aurons toujours le soutien et les contributions du GAC à mesure que nous passons en revue le processus d'alignement des recommandations politiques que nous avons avec les recommandations politiques de la communauté, les rapports du Comité permanent et l'alignement du GAC et du conseil d'administration évoqué à plusieurs reprises pour ce qui est du RDRS.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Becky. Je vous donne la parole si vous avez des questions ou des commentaires sur ce sujet. L'Inde.

INDE

Merci au C.A. de l'ICANN d'avoir évoqué ce sujet si important. Alors, pendant un appel de la BCIG, l'Inde a souligné l'importance d'avoir des inexactitudes pour ce qui est des données d'enregistrement, notamment par le biais d'utilisateurs authentifiés. C'est vital pour la sécurité, la confiance et la responsabilité du DNS. Nous soutenons l'évolution du RDRS et d'en faire un mécanisme obligatoire, permanent, interopérable. Et nous soulignons ce point depuis l'ICANN 82, tous les bureaux d'enregistrement devraient utiliser ce système pour éviter la fragmentation résultant de systèmes exclusifs propriétaires qu'ils pourraient développer eux-mêmes. Donc, il faut garantir un accès licite et en temps opportun aux utilisateurs qui incluent les forces de l'ordre, au vu des défis de mise en œuvre du SSAD, ce qui a été évoqué par Becky. Le RDRS a été prévu comme solution intérimaire pour avoir accès aux données d'enregistrement. Au vu de sa performance et au vu des besoins d'amélioration et de l'effort consenti par la communauté, il est temps de réévaluer le RDRS et d'en faire un mécanisme permanent pour les requêtes légitimes. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci l'Inde. J'ai la Commission européenne.

GEMMA CAROLILLO

Gemma Carolillo de la Commission européenne. Merci, Monsieur le président. Je voulais vous dire que nous apprécions l'alignement entre le CA et le GAC quant aux résultats à dégager de ce processus. Le GAC a déjà formulé une perspective dans ses commentaires publics avec la GNSO et son comité permanent. Nous voyons qu'il y a un alignement des intentions. C'est une bonne chose. Nous nous réjouissons également de voir cette résolution être approuvée jeudi. Becky, merci de nous avoir fourni toutes ces informations supplémentaires. Il y a deux champs que j'aimerais évoquer. Premier champ, extension du RDRS. Nous pensons qu'il est très positif d'étendre plus en avant le RDRS. Nous aimerions également que cet outil devienne un outil permanent. Entre temps, néanmoins, nous voulons appuyer l'instauration d'améliorations techniques avant que nous lancions une extension du pilote. Il faut des améliorations, notamment en matière d'expérience utilisateur, mais également pour ce qui est de l'outil lui-même. Il faut également soutenir la communauté des bureaux d'enregistrement qui se tiennent à ces objectifs qui ont été énoncés.

Nous en avons parlé avec la GNSO hier, il y a eu des retours. Des bureaux d'enregistrement font valoir qu'ils ont de meilleurs systèmes que le RDRS. Il y aurait un manque de compatibilité ou d'interopérabilité avec le RDRS, selon nous. Et en 2025, c'est un peu difficile à comprendre. Nous, nous pensons que ces systèmes peuvent être interconnectés de façon à ce que tout fonctionne et que les utilisateurs puissent bénéficier d'une seule interface. Et en même temps, la communauté de bureaux d'enregistrement puisse

avoir un bon outil assez facile à gérer. Par ailleurs, la participation obligatoire est absolument nécessaire pour faire tenir tout le système. Quand c'est sur la base du volontariat, il y a une baisse de la participation, notamment en nombre de requêtes, mais en nombre de bureaux d'enregistrement qui y participent. C'est un sujet crucial, car le système doit fonctionner et il doit être utilisé une fois qu'il est en place. Dernier point. La participation volontaire des opérateurs de ccTLD. C'est un élément que soutient le GAC depuis un moment. Nous savons que c'est le cas également du conseil d'administration. Nous avons parlé avec la ccNSO. Ce n'est pas la toute première priorité. Il y a un bon système en place pour les gTLD, mais nous voulions rappeler l'importance de ce sujet. Merci.

BECKY BURR

Oui, il y a un alignement entre le CA et le GAC sur ce point, mais également sur le point de la participation obligatoire des bureaux d'enregistrement à un système de requêtes de données. Nous avons une recommandation politique qui fait valoir le caractère obligatoire de la participation des bureaux d'enregistrement. Donc, ce n'est pas extraordinaire. Selon nous, c'est quelque chose qui résulte des travaux politiques accomplis par la communauté. Je pense qu'on est tous en osmose sur ce point. Je reconnais qu'il y a toujours besoin d'apporter des améliorations. Je ne pense pas que quiconque pense qu'il ne faut toucher à rien. Oui, nous avons identifié des API pour les bureaux d'enregistrement et pour les utilisateurs qui devraient renforcer l'ergonomie du système. Donc,

oui, il y a des travaux à faire en la matière sur ce point et sur la participation volontaire des CC.

NICOLAS CABALLERO

Alors Kurtis, je vais te donner la parole, mais il faut également évoquer la question de l'accès au code source. L'Irlande a ouvert la voie en la matière avec INEX. Ils se sont débrouillés avec la mise à disposition du code source pour tous les participants. C'est du GPL2, il me semble. Je ne suis pas sûr du système de licence, mais c'est similaire à ce que fait la Norvège en juin pendant le FGI, ils avaient toute une série de solutions. Les logiciels de sources ouvertes, c'est selon moi la marche à suivre, mais c'est mon avis. Je ne parle pas au nom du GAC ici, c'est simplement mon opinion. Kurtis, si tu as la parole.

KURTIS LINDQVIST

Becky vient de dire ce que j'avais à dire. Évidemment, on va améliorer quelques points qui ont été identifiés. Nous voulons faire de cet outil un outil plus facile à utiliser. Mais bon, évidemment, on ne sait pas encore quelle sera la politique future, mais en tout cas, c'est bien à l'ordre du jour que d'améliorer cet outil.

NICOLAS CABALLERO

Merci Kurtis. Les États-Unis désormais.

OWEN FLETCHER

Owen Fletcher, suppléant au GAC. Pour ce qui est de la facilitation des requêtes par le biais du RDRS, pour ce qui est des services d'enregistrement fiduciaire, alors nous aimerions savoir de quoi cela sera fait. Ce sera facultatif. Quelle sera la forme de cette facilitation?

BECKY BURR

Ce qui va se produire, c'est qu'il va y avoir une analyse d'alignement. Il y a des travaux réalisés sur les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Il faut se poser la question suivante : Nous faut-il une politique spécifique pour cela? Par ailleurs, quelles sont les politiques qui vont résulter du groupe de travail SSAD et quelle est leur incidence sur la participation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire? Il faudra que la communauté nous dise ce qu'elle en pense, car il y a des politiques en matière d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire qui rencontrent des problèmes de mise en œuvre. Puis, il y a les recommandations du SSAD qui reprennent certains des points ayant trait à l'anonymisation et à l'enregistrement fiduciaire. Entre temps, il y a des bureaux d'enregistrement qui participent au RDRS et qui mettent à disposition des données par le biais de fournisseurs de services d'anonymisation ou d'enregistrement fiduciaire affilié. Dès lors, c'est une expérience qui nous sera utile lorsqu'on avancera sur ce point. Je pense qu'on a discuté à de nombreuses reprises de l'importance et de la valeur que représente le RDRS, et de l'importance d'avoir des données d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire disponibles par le

biais du RDRS. Donc, nous sommes alignés sur ce point. Évidemment, il faudra déterminer et cadrer cela davantage par le biais d'analyses et de commentaires publics.

NICOLAS CABALLERO

Merci Becky. Merci aux États-Unis. La parole est toujours à ceux qui la désirent. Je ne vois pas de mains levées. Prochaine planche alors, Guten! Point quatre, Requête urgente de divulgation de données d'enregistrement. Je ne vais pas vous lire le contexte, car vous savez qu'il y a une autre planche. Je pense qu'on va passer directement à la question. Je vais lire la question. Le GAC aimerait connaître la perspective du C.A. en matière de respect de l'accord trilatéral entre le CA, le GAC et la GNSO, qui avait deux axes parallèles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de consensus, afin que ces travaux puissent être finalisés de façon accélérée et que les requêtes urgentes, lorsqu'elles sont véritablement urgentes, puissent être soumises, authentifiées et recevoir une réponse en temps opportun, en toute cohérence avec les intérêts vitaux de sécurité publique. Je m'arrête ici. Becky, à toi la parole!

BECKY BURR

Oui, encore. Ça, c'est en fait un autre domaine où il y a beaucoup d'éléments qu'il faut effectivement rassembler. Alors, l'exigence pour les demandes urgentes, dans le cadre de la recommandation SSAD, il y avait une recommandation qui portait sur ce point, mais cela n'a pas été inscrit dans la politique sur les données

d'enregistrement, parce que nous sommes convenus qu'il nous fallait encore approfondir la discussion, et nous avons eu les différents appels pour pouvoir débattre de la voie à suivre. Et comme convenu, maintenant, nous travaillons sur deux pistes avec le groupe de travail sur la sécurité publique, qui discute des différentes possibilités pour l'authentification et qui examine avec l'ICANN comment mettre en place cet élément, l'élément d'authentification dans le RDRS. Et puis, l'organisation ICANN, c'est la deuxième piste, organise en fait toute une série de réunions avec l'IRT pour la politique de données d'enregistrement, pour discuter, par exemple, des délais de réponse dans l'hypothèse où il y a un mécanisme d'authentification en place, parce que nous sommes tous convenus, encore une fois, que c'était absolument une condition sine qua none.

Nous avons ouvert l'appel à commentaires public sur, justement, le calendrier et sur la rédaction proposée. Nous nous réjouissons de recevoir des retours et des commentaires. Alors justement, ce que nous disons dans le texte, c'est que l'on définit la demande urgente comme une demande de divulgation qui est soumise par un demandeur authentifié et qui, effectivement, répond aux critères, par exemple, de circonstance de menace imminente pour la vie humaine, de blessures sérieuses, de menaces à une infrastructure critique ou d'exploitation des enfants. Alors, il y a un délai qui est proposé. Vous le connaissez tous puisque le GAC a participé très activement au processus. Donc là, je dirais que nous sommes en train d'avancer et que nous sommes sur la bonne voie.

Plusieurs éléments. Nous avons une recommandation de politique, nous n'avons donc pas besoin d'une nouvelle politique concernant les demandes urgentes, puisque nous avons cette recommandation de politique, et nous avons maintenant en fait trouvé une rédaction qui a été soumise à une consultation publique. Le mécanisme d'authentification ne faisait pas partie de la politique, mais nous considérons qu'il y a une voie à suivre. Nous pouvons revoir les recommandations relatives, justement, les demandes de divulgation, surtout dans le cadre de la phase 2 de l'EPDP concernant la spécification temporaire, et cela pourrait nous donner vraiment une voie applicable. Et c'est ce que recherche le GAC plutôt que de lancer un nouveau processus PDP. Nous pourrions utiliser cette fois en offrant par exemple un calendrier pour les mécanismes d'authentification, en ajustant peut-être les recommandations émanant de la phase 2 de l'EPDP. Alors, il faut être clair, le RDRS est volontaire, mais pour les délais plus urgents, nous parlons bien d'une politique obligatoire, donc il faut un tout petit peu dissocier ces deux éléments. Mais comme je l'ai dit, nous pensons que nous pourrions trouver une solution qui puisse être appliquée pour répondre justement aux demandes urgentes dans des délais opportuns, pour autant qu'il y ait évidemment authentification du demandeur sans passer par une nouvelle politique. Alors, vous aimeriez que je vous donne un calendrier. Je ne peux pas vous en donner un pour les travaux, mais je crois que nous sommes d'accord pour dire que nous voulons tous avancer aussi vite que possible. Mais j'espère en fait que cela vous aide que de comprendre que nous pensons qu'il ne faut pas

une nouvelle politique concernant l'application de ces demandes urgentes.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. Questions-réponses. Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que nous n'avons que dix minutes. Soyez précis, concis et ciblés dans vos interventions. Merci. Commission européenne.

GEMMA CAROLILLO

Merci Président. Merci Becky pour toutes ces explications au nom de la Commission européenne. Comme vous le savez, au sein du conseil d'administration et comme le sait le GAC, c'est un thème qui nous intéresse au premier chef, nous avons fait des demandes urgentes sur des questions très, très importantes, et il y a des avis qui ont été émis, qui disent clairement que pour le GAC, il est important d'avoir cet élément de politique qui soit adopté. Donc, nous participons activement à l'IRT. Nous avons, en tant que commission, mobilisé beaucoup de ressources pour nous assurer de pouvoir travailler sur un système d'authentification. C'est une exigence soulevée d'ailleurs par le CA et par la GNSO. Et d'ailleurs, le GAC a souscrit à cette demande. Ce que nous avons soulevé comme préoccupation auprès de la GNSO, et nous sommes très, très heureux d'entendre votre réponse aujourd'hui, c'est que le langage proposé pour consultation publique impliquera qu'il faudra mettre au point ou élaborer de nouvelles politiques pour que le mécanisme d'authentification puisse être mis en place. Nous sommes tout à fait d'accord avec l'objectif. C'est vrai que tous les

éléments d'une politique doivent pouvoir être appliqués. Mais alors que nous rentrons dans les derniers détails de la mise en œuvre, nous ne comprenons pas et nous n'acceptons pas qu'il faudra avoir une nouvelle politique pour la mise en œuvre parce que ce sera un processus sans fin, mais aussi cela posera un précédent pour l'avenir. La question de l'authentification ne fait pas partie de la recommandation de politique, mais il est considéré comme un élément critique pour que la politique puisse vraiment être mise en œuvre et applicable de manière correcte. D'après ce que j'ai compris, vous allez proposer une révision de la recommandation 18 de la phase 1 de l'EPDP, je ne sais pas ce que ça suppose évidemment, tout cela. Est-ce que cela voudra dire qu'il faudra rouvrir la discussion ou pas? Je n'en sais rien. Mais à ce stade, je serai prudente, car nous ne voulons pas rouvrir une discussion sur toute la politique. Cette politique a fait l'objet d'un accord au titre de la communauté. Toute modification doit être vraiment chirurgicale et compatible avec les souhaits de la communauté.

BECKY BURR

Oui, tout à fait. Le processus de modification est un processus par lequel nous sommes passés à plusieurs reprises avec le Conseil de la GNSO dans le cadre de la prochaine série. Donc, nous savons comment nous y prendre pour être absolument efficace et vraiment très, très ponctuel.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Commission européenne. L'Inde.

INDE

Merci Président. Alors, par rapport à d'autres retards, notamment concernant ce traitement réservé à ce mécanisme d'authentification, nous pensons effectivement qu'il faut distinguer les processus politiques. Alors, l'IRT, en fait, a déjà souligné que le mécanisme d'authentification devait faire partie des mesures de mise en œuvre, mais ne devait pas être en fait une politique de consensus. L'Organisation ICANN devrait agir justement pour concevoir, pour déployer des outils qui permettent la vérification et la liaison. Les gouvernements et les représentants du GAC sont consultés ou seront consultés pour fournir des listes validées, justement, des bureaux d'enregistrement pour s'assurer que toutes les parties prenantes et tous les demandeurs d'informations soient légitimes. Alors, pour les demandes urgentes, il faudrait que ce soit ancré dans l'outil RDRS en soi, sinon les pays concernés vont demander à des milliers d'opérateurs ou de bureaux d'enregistrement des données en cas d'abus ou d'utilisation malveillante.

BECKY BURR

Oui, alors nous sommes d'accord pour dire qu'au final, les demandes urgentes devraient faire partie d'un mécanisme, bien sûr, permanent. Cela fait partie des travaux d'alignement de politique pour remplacer le SSAD, quel qu'en soit le résultat. C'est juste que la politique concernant les demandes urgentes est, d'une

manière ou d'une autre, un élément séparé du RDRS. Donc il faudrait continuer à la concevoir de manière séparée.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. Je vois que beaucoup de gens opinent du chef. Je ne vois pas d'autre demande de parole dans la salle, ni en ligne. Passons au point suivant, Gulten, car nous n'avons plus le temps. La révision des révisions de l'ICANN, c'est très rapide. Alors, comment le CA va participer à cette révision des révisions qui vient d'être entamée? Comment va-t-il assurer ce suivi, le suivi de la ROR, pour s'efforcer que l'on reste dans le cadre posé?

JAMES GALVIN

Eh bien, j'ai de la chance, c'est la question la plus facile. Alors tout d'abord, je me dois de vous dire que le C.A. partage l'intérêt du GAC à ce que ce processus soit couronné de succès, le processus de ROR, et mon partenaire Leon Sanchez dans le conseil d'administration, avec Manal et Osvaldo du GAC, nous avons un rôle unique. Nous sommes membres de la révision des révisions de la ROR. C'est assez singulier, assez unique parce qu'en général, nous occupons plutôt le rôle d'observateur, mais nous participons directement à cette révision des révisions et donc nous avons l'occasion directe d'obtenir ce dont nous avons besoin pour vraiment arriver à bon port. Et tous mes remerciements à Manal, qui est coprésidente du groupe intercommunautaire. Alors, au niveau de la logistique, sachez qu'au sein du CA, nous recevons des mises à jour hebdomadaires du groupe intercommunautaire

depuis le début de ces travaux. C'est un point qui figure toujours à l'ordre du jour lors de nos ateliers, et ce sera le cas encore pour l'année à venir, question de suivre le processus. Et bien sûr, Léon et moi-même, nous avons la possibilité de tenir le C.A. informé de tout problème qui peut surgir au fur et à mesure du processus. Et bien sûr, nous apportons également notre propre contribution en cas de besoin. Le CA est évidemment un participant actif du processus. Déjà, cette semaine, nous avons participé aux discussions et nous continuerons de le faire à l'avenir. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup, Jim. Les États-Unis et puis, l'Indonésie.

SUSAN CHALMERS

Merci Président. Susan Chalmers au micro. Les États-Unis posent cette question justement pour examen par le CA. Parce qu'en fait, le système de révision de l'ICANN est en train de s'effondrer, ce qui nous préoccupe, parce que je crois que cela met en cause également la responsabilité de l'ICANN vis à vis de la communauté mondiale. Donc, merci à Jim pour sa réponse, et nous nous réjouissons de pouvoir assurer le suivi de ce travail à l'avenir.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup. L'Indonésie.

ASHWIN SASONGKO

SASTROSUBROTO

Alors concernant les thèmes abordés du premier au dernier, il me semble que les utilisations malveillantes du DNS sont vraiment une priorité. Alors il y a deux jours, samedi, nous avons en fait une réunion et l'un des sujets que nous avons abordés, ça a été le renforcement des capacités, le développement des ressources sciences humaines pour arriver à des opérateurs de meilleure qualité qui puissent gérer l'utilisation malveillante du DNS et d'autres problèmes et qui puissent mieux gérer ces problèmes. Alors, l'ICANN Asie-Pacifique et Singapour ont, bien sûr, proposé les mêmes idées. Donc, comment proposer un meilleur renforcement des capacités? Nous avons des activités de renforcement des capacités, mais je crois qu'il nous faut l'améliorer pour améliorer les capacités techniques dans de nombreux pays. Ça, c'est une première chose. Deuxième chose. Alors, on nous a dit que demain, Janis KARKLINS a été nommée ambassadrice. C'est une collègue. Alors j'essaie de trouver des idées nouvelles ici. Je réfléchis à voix haute Si l'on peut inclure les abus du DNS, par exemple les mesures de cybersécurité, notamment au niveau de l'ONU et peut-être au niveau de l'IUT, pourquoi pas? Ce serait mieux pour garantir une meilleure cybersécurité. J'ai rencontré ce matin la représentante de l'ONU, et je pourrais lui en parler encore une fois pour voir ensemble comment, tous ensemble, nous pouvons travailler pour justement nous mobiliser pour atténuer les utilisations malveillantes du DNS. Merci.

KURTIS LINDQVIST

Pour ce qui est du renforcement des capacités à l'organisation ICANN, nous avons du renforcement des capacités pour les ccTLD, pour les opérateurs de ccTLD et nous fournissons des outils à base de données pour la communauté et tous ces outils sont diffusés de par le monde. Nous pouvons nous associer à d'autres groupes, d'autres pays pour dispenser davantage de renforcement des capacités pour les opérateurs du DNS. Nous l'avons fait dans de nombreuses régions et nous pouvons le faire également pour les RIR. Vous avez raison, plus on fait du renforcement des capacités, mieux on pourra lutter contre l'utilisation malveillante du DNS. Nous savons qu'il y a beaucoup d'autres facteurs à ces abus du DNS, mais plus on fait du renforcement des capacités, plus il sera difficile d'abuser du DNS. Donc, nous avons déjà plusieurs programmes en la matière.

NICOLAS CABALLERO

Merci. Prochaine planche, Gülten. Alors on va prendre deux ou trois minutes pour traiter un point Divers si cela est nécessaire. Je vois qu'il y a une main. Veuillez vous présenter. Merci.

VINCENT ROBERTS

Vincent Roberts de la Grenade. En tant que président du groupe de travail sur les régions faiblement desservies, je regrette qu'il n'y ait pas plus d'efforts pour lutter contre les problèmes de visa qui empêchent beaucoup de représentants des régions faiblement desservies et des régions en voie de développement à participer à l'ICANN. Il y a peu d'accès au consulat et il y a des hauts taux de

rejet qui excluent des délégués qualifiés, ce qui sape l'inclusivité et affaiblit la confiance envers le modèle multipartite de l'ICANN.

Je veux vous rappeler les recommandations du Groupe de travail stratégique de l'ICANN, qui a identifié cette question des visas comme une question essentielle lors de la sélection des villes qui hébergent l'ICANN et ses réunions. Ce principe n'a pas été observé et des participants venant des régions que l'ICANN souhaite autonomiser sont souvent exclues. Et cela est possible à prévenir.

Par ailleurs, le groupe de travail des régions faiblement desservies note que les lignes directrices de Sao Paulo appelle à prendre conscience de l'asymétrie des pouvoirs entre différentes parties prenantes et de la nécessité d'autonomiser les parties prenantes en leur donnant des compétences et des outils pour qu'ils puissent participer de façon durable et efficace. Les mesures de transparence doivent être déployées. Il faut que les politiques puissent être comprises et exploitées. Les barrières en matière de visas que nous avons identifiées sont une violation claire de ce principe.

À cet égard, le groupe de travail des régions faiblement desservies incite l'organisation ICANN et le CA de l'ICANN à prendre des mesures pour garantir une participation équitable, y compris en menant des évaluations de la faisabilité des visas dans les villes sélectionnées, et de mettre en place un mécanisme de facilitation d'octroi des visas et de communiquer avec les gouvernements hôtes pour qu'il y ait des procédures d'entrée simplifiée et

accélérée et en publiant des données transparentes sur les défis liés à la participation en raison de visas. Une participation équitable et inclusive aux réunions de l'ICANN est nécessaire pour garantir l'institution multipartite qu'est l'ICANN. Merci.

KURTIS LINDQVIST

Merci. Oui, nous voulons évidemment qu'il y ait la plus grande représentation possible aux réunions de l'ICANN. Nous menons en effet une évaluation de visa lorsque nous sélectionnons des sites. En fait, l'octroi de visas est une prérogative nationale et nous ne pouvons pas avoir d'influence sur cela. Nous avons collaboré avec le ministère des Affaires étrangères de l'Irlande pour cette question. Comme vous le savez, on a dû se tourner vers Dublin à très courte échéance, donc ce qui a pu avoir une influence sur les lettres d'invitation. Mais nous avons des statistiques visa qui sont partagées avec le leadership du GAC. Nous menons toujours cette analyse et nous tentons d'améliorer cela. Nous avons fourni beaucoup plus de soutien cette année. Nous continuons à évaluer la façon dont nous pouvons faire davantage pour soutenir ces candidats, notamment pour ce qui est du financement des frais de voyage, mais également pour la participation au sens large. Mais évidemment, tout cela incombe au pays hôte, en fin de compte. Mais bon, nous menons une évaluation de visa, cela fait partie des nombreux facteurs de sélection. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci Kurtis, merci à la Grenade. C'est tout ce que nous avons aujourd'hui. Je veux simplement vous dire qu'aujourd'hui, c'est un moment particulier car nous avons Becky Burr, Chris Chapman et Maarten Botterman qui vont peut-être voguer vers d'autres aventures. Donc, je vais faire référence à Becky, car je sais que d'autres vice-présidents parleront de Chris et de Maarten. Becky, tu étais une force inarrêtable en matière d'élaboration de politiques et tu as jeté des ponts avec ton acuité intellectuelle. Tu as travaillé sans relâche et tu étais aussi incroyablement aimable dans nos interactions. Nous allons regretter ta clarté, ta chaleur et tes recommandations. Je l'ai déjà dit lors du groupe Interaction Board GAC, nous te souhaitons bon vent pour tes nouvelles aventures, et nous comptons sur toi pour que tu restes un peu dans le coin de façon informelle. Donc, tu as une invitation permanente. Tu auras toujours une maison ici à l'ICANN. Merci.

MARCO HOGEWONING

Merci Nico. L'on m'a dit que Maarten Botterman n'est pas présent et il doit être quelque part ici, dans ce bâtiment, à parler d'acceptation universelle. Mais je suis certain que quelqu'un fera passer le message. Mais je pense qu'il faut reconnaître son approche très constructive, ouverte, douce, pendant ces neuf années, et notamment entre 2019 et 2022, où il a été président du CA et nous a permis de survivre à cette pandémie et de ces réunions pleinement virtuelles. Se rassembler est vraiment crucial pour

l'ICANN. Il a passé neuf ans au conseil d'administration, et nous devons le remercier pour cela. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE

Chris, merci de la part du GAC pour tes efforts. Tu as apporté une éloquence, une simplicité, une clarté toute australienne à tes efforts. Tu as chapeauté de nombreux efforts et tu as été un ambassadeur de toute une série de perspectives assez larges. Et je me réjouis de te revoir dans notre pays natal, l'Australie. Merci.

NICOLAS CABALLERO

Merci. Il va y avoir un léger changement. Il va y avoir une pause-café, évidemment. Mes excuses d'avoir dépassé le temps qui nous était imparti. À 4 h 30, nous allons parler du SMSI+20. Puis il y aura le début de la rédaction du communiqué. Merci beaucoup et nos excuses d'avoir dépassé le temps imparti. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]